



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR

**DECLARATION POUR L'EXERCICE  
DE L'ACTIVITE DE TRANSPORT DE DECHETS**

*Code de l'environnement Livre V - Titre 4 relatif aux déchets (articles R. 541-49 et suivants)*

*Arrêté ministériel du 12 août 1998*

NOM ou dénomination sociale de l'entreprise : .....

Numéro SIRET : .....

Adresse du siège social : .....

.....

.....

Courriel : ..... @ .....

**Nature des déchets pris en charge (cocher) :**

Déchets dangereux

Déchets non dangereux

**Nature de votre demande (cocher) :**

1<sup>ère</sup> demande

Renouvellement/complément

N° de récépissé préfectoral : .....

**Nom et coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :**

Nom : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

**Nombre de véhicules affectés au transport des déchets : .....**

**Je m'engage à :**

- ne transporter des déchets que vers des installations de traitement conformes à la législation des installations classées pour la protection de l'environnement,
- procéder à la gestion des déchets transportés par mes soins, que j'aurais abandonnés, déversés ou orientés vers une destination non conforme à la réglementation relative au traitement des déchets,
- informer sans délai le Préfet territorialement compétent en cas d'accident ou de déversement accidentel de déchets,
- tenir un registre (si déchets dangereux).

Nom du responsable légal de l'entreprise :

ou de son représentant

Fait à ..... le

Signature  
(cachet)

*Le présent formulaire, complété et signé, doit être accompagné d'un extrait de l'inscription portée au registre du commerce et des sociétés daté de moins de 3 mois et adressé à la Préfecture des Côtes-d'Armor - Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales - Bureau du Développement Durable - 1, Place du Général de Gaulle - BP 2370 - 22023 SAINT-BRIEUC cédex*